

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Raucoules (mairie),
sous la présidence de M. Jean-Pierre SANTY, Vice-Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Marc TOURON)

Nombre de membres :
En exercice : **24**
Présents : **19**
Ayant pris part au vote (vote public) : **22**

- Pour : **22**
- Contre : **0**
- Abstention : **0**
- Blanc : **0**
- Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, JAMES Marie-Laure et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant.

Absents : MM. CELLE Hubert et Mme MASSARDIER Céline.

Pouvoirs : M. POINAS J-Michel donne pouvoir à Mme DURIEUX Gladys.
M. SOUVIGNET Bernard donne pouvoir à M. TOURON Jean-Marc.
Mme SOUTRENON Maryline donne pouvoir à M. PEYRARD Guy.

Date de convocation :
Le 22 novembre 2023

Date d'affichage :
Le 22 novembre 2023

M. SANTY, Vice-Président, rappelle la prise de la compétence « crèches » par la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2005, et notamment la crèche « Libellules » à Montfaucon.

Il expose qu'après échanges avec la directrice de cette crèche, il serait souhaitable de réaménager les abords de l'équipement afin de favoriser le bien-être de l'enfant en extérieur (aménagement d'une espace « cycle », parcours sensoriel, achat de nouveaux jeux, espace jardins, renaturation, pergolas, reprofilage du terrain...).

M. SANTY présente alors les plans du projet et les dépenses prévisionnelles de cette opération.

Il indique ensuite qu'il serait possible de solliciter des subventions publiques concernant cette opération : Etat (DETR ou DSIL) et Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Loire.

Il présente alors le plan de financement prévisionnel de ce projet.

DELIBERATION N° :
DC/2023-11-28/14

OBJET DE LA SEANCE :
Crèche « Les Libellules »
(Montfaucon) -
Aménagement des
extérieurs

Demande de subventions

Dépenses	Recettes
Maitrise d'œuvre : 8 590 € HT	CAF : 46 633 € (40%)
Travaux : 106 893.40 € HT	ETAT Detr-Dsil 2024 : 46 633 € (40%)
Matériel divers : 1 100.00 € HT	Autofinancement : 23 317 € (20%)
Total : 116 583.00 € HT	Total 116 583.00 €

AR Prefecture

043-244300307-20231128-DC2023112814-DE
Reçu le 30/11/2023

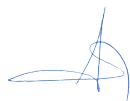
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés

- approuve le projet de réaménager les extérieurs de la crèche « les Libellules » à Montfaucon,
- approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- sollicite de M. le Préfet de la Haute-Loire une subvention la plus élevée possible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2024 pour financer ce projet,
- sollicite de M. le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Loire une subvention la plus élevée possible pour financer ce projet,
- dit que les dépenses relatives à ce projet seront inscrites au budget primitif 2024,
- charge M. le Président de déposer les dossiers de demande de subvention correspondants,
- charge le Président et le Vice-Président compétent de prendre toutes décisions utiles pour la réalisation de ce projet.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Jean Pierre SANTY,
Président de séance,

Jean-Marc TOURON,
Secrétaire,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20231128-DC2023112814-DE
Reçu le 30/11/2023